



Pépère, la vie de notaire ? Tout le contraire ! Dans une série de douze épisodes, suivez heure par heure une journée de la vie de M^e Lothaire Larose, notaire dans le beau pays genevois. Surprises et rebondissements garantis.

8h : les joies du vignoble



Quand Lothaire Larose, notaire de son état, arriva ce matin-là à son étude, il sifflotait. Il étrennait un costume gris perle du meilleur effet. La journée s’annonçait calme.

A son arrivée, M^{lle} Jacinthe, la fidèle assistante de M^e Larose depuis quatorze ans, semble très agitée. Désignant la salle de réunion d’un coup de tête, elle indique au notaire qu’il est attendu. «Ils sont arrivés avec vingt minutes d’avance ! Je les ai fait patienter avec du café.» Confortablement assises autour de la table, M^e Larose découvre quatre personnes aussi disparates que possible : un jeans troué côtoie un trois pièces rayé anthracite tandis qu’une mère tenant un bébé sur ses genoux discute avec une jeune femme en short de cycliste. M^e Larose prend la dernière chaise libre près du bébé joufflu. Comme par affinités vestimentaires, c’est le complet anthracite qui s’adresse à lui. «Maître, je vais tenter d’être bref.» L’homme en costume rayé explique que suite au décès de leur mère, son frère, ses sœurs et lui-même viennent d’hériter d’une belle propriété dans le vignoble genevois.

Ils ont amené les plans ; on les déroule aussitôt sur la grande table. Le domaine est compliqué : une maison principale avec un deuxième corps de logis latéral ; une grange désaffectée et, tout en bas du vignoble, une maisonnette de vigneron.

«Faire des appartements là-dedans, faut oublier !» dit le frère en jeans, le doigt sur le petit carré noir figurant la grande maison.

«Si seulement on pouvait découper tout ça comme un gâteau!» soupire la mère du bébé, rêveuse.

Au fil de la discussion, M^e Larose découvre que la mère de famille veut le rez avec le jardin, le frère en anthracite voudrait les étages, le frère en jeans troué voudrait bien loger dans l’aile, et la cycliste voudrait retaper la maisonnette du bas. Mais tous veulent garder la grange en commun, pour en faire des garages et une remise à outils.

– En plus, même si c’est la famille, on voudrait bien être chacun chez soi. Autant demander la lune ! s’exclame la mère du bébé glouton.

– La lune n’est peut-être pas si loin que vous le

croyez, répond M^e Larose en rendant au bébé le biscuit mâchouillé qui vient d’atterrir sur son pantalon gris perle. Savez-vous que la PPE ne s’applique pas seulement aux immeubles de six étages, mais qu’elle pourrait être la solution que vous cherchez ?

– Une PPE ? répètent en chœur les quatre frères et sœurs, avant d’éclater de rire suite à ce bel unisson.

– Quand un partage commence par un éclat de rire, c’est plutôt bon signe, dit M^e Larose en souriant. Laissez-moi un instant pour vous faire des propositions. (cch)

Chambre des Notaires de Genève
Consultez un notaire, c’est plus sûr

Permanence tous les jeudis de 10h à 18h30 -
13, rue Verdaine - www.notaires-geneve.ch

CONSTITUTION D'UNE PPE

Lorsque plusieurs personnes sont propriétaires en commun d'un bien immobilier et souhaitent se le répartir tout conservant l'usage commun de certaines parties (le jardin, l'allée ou le parking par exemple), la constitution d'une PPE (propriété par étages) est une solution.

Chacun pourra vendre son lot sans l'accord des autres.

On pourra prévoir un droit de préemption au profit des copropriétaires afin qu'ils soient préférés à un acquéreur extérieur éventuel s'ils souhaitent acheter à sa place (et au même prix).